



Droit pour la garde des enfants avec un écossais

Par **pandie**, le **15/05/2008** à **15:17**

bonjour!

j'ai eu deux enfants (de nationalité française) avec un écossais, qui travaille d'ailleurs en Ecosse. au début de notre relation je vivais aussi en écosse, j'en suis partie pour un travail en France et une mauvaise entente entre nous.

suite à la décision de me séparer définitivement de lui (nous ne sommes pas mariés), je souhaite que mes enfants continuent de voir leur père pour leur équilibre.

ne supportant pas la séparation, il menace de ne pas me rendre les enfants. que puis je faire? quel sont mes droit?

merci